

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 avril 2008

Service instructeur
Service des Opérations
Foncières et des Assurances

N° CP-2008-4-1-6

Service consulté
Direction de la Commande Publique
Direction des Finances

**RENOUVELLEMENT DE LA SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE DE
LA COLLECTIVITE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le renouvellement de la souscription de l'ensemble des contrats d'assurance de la collectivité, lesquels arrivent tous à leur échéance le 31 décembre 2008.

La totalité des contrats d'assurance actuels du Conseil Général arrive à échéance à la fin de la présente année 2008. Compte tenu du montant des primes correspondantes et dans un contexte où la fréquence des sinistres et leurs coûts sont de plus en plus élevés, une nouvelle procédure d'appel d'offres est rendue nécessaire pour renouveler l'ensemble des contrats d'assurance de responsabilité civile, de biens et de personnes.

C'est pourquoi, je vous demande de vous prononcer dès à présent sur la mise en œuvre d'une telle procédure relative au renouvellement de la totalité des polices d'assurances.

Le montant prévisionnel annuel est estimé à 1 300 000 € pour l'exercice 2009 étant entendu que le marché porterait sur une période de 5 ans soit un montant global de 6 500 000 €,

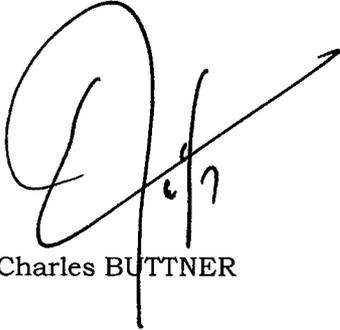
Les besoins recensés en assurance sont répartis en trois catégories qui sont :

- les assurances de personnes, incluant la protection juridique des agents, l'individuelle accident des Elus et la protection des Enfants placés au Département,
- les assurances de biens, comportant les garanties de dommages aux bâtiments administratifs et aux collèges du Département, les contenus, le bris de machine, les dommages aux véhicules, les marchandises transportées,
- les assurances de responsabilités, du fait des barrages, des bâtiments départementaux, des agents, Maîtrise d'Oeuvre et Maîtrise d'Ouvrage, les recours pour dommages au domaine public départemental, responsabilité des enfants placés, manifestations organisées par le Conseil Général,

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- décider de l'opportunité de cette opération,
- m'autoriser à engager une procédure de consultation afin de renouveler la totalité des polices d'assurances,
- m'autoriser, à son issue, à signer tous documents y afférents, à prendre toute décision et à exécuter le règlement du marché conformément aux dispositions régissant les marchés publics dès lors que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- approuver les montants indiqués à titre estimatif de cette opération ainsi que l'affectation annuelle nécessaire des crédits pour l'exercice 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013, sur les imputations budgétaires (nature 616 – fonction 21, 28, 50, 52, 201, 202, 921) et (nature 6231 – fonction 202),
- approuver les prélèvements annuels des crédits de paiements nécessaires sur les imputations budgétaires susvisées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER